

<p><b>Programme préuniversitaire Arts, lettres et communication (500.A1)   CÉGEP DE CHICOUTIMI</b> <b>Programme préuniversitaire Arts, lettres et communication (500.A1)   CÉGEP DE JONQUIÈRE</b></p>	<p><b>Baccalauréat en enseignement secondaire – Profil français (7651)</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Détenteur d'un DEC préuniversitaire en Arts, lettres et communication (500.A1).</li> </ul>	<p>7LNG220 Introduction à l'étude du langage</p> <p>Un cours parmi les suivants :</p> <p>7LIT202 Création littéraire 7LIT215 Littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle 7LIT216 Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle 7LIT300 Littérature québécoise depuis 1960</p>
<p><b>Programme préuniversitaire Sciences de la nature (200.B0 / 200.B1)</b></p>	<p><b>Baccalauréat en enseignement secondaire – Profil science et technologie (7653)</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Détenteur d'un DEC préuniversitaire en sciences de la nature obtenu d'un établissement collégial offrant les programmes 200.B0 et/ou 200.B1.</li> </ul> <p>*La reconnaissance du cours universitaire <i>1BIO251 – Physiologie humaine</i> est conditionnelle à la réussite du cours collégial <i>Biologie générale</i> suivi dans le programme DEC en Sciences de la nature.</p>	<p>1PHY145 Introduction à la physique des sciences 1BIO251 Physiologie humaine * (cours optionnel)</p>
<p><b>Programme préuniversitaire Histoire et civilisation (700.B0)</b> <b>Programme préuniversitaire Arts, lettres et communication (500.A1)</b> <b>Programme préuniversitaire Sciences humaines (300.A0, 300.A1, 300.A4)</b></p>	<p><b>Baccalauréat en enseignement secondaire – Profil univers social (7665)</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Détenteur d'un DEC préuniversitaire en Histoire et civilisation (700.B0) ou en Arts, lettres et communication (500.A1) ou en Sciences humaines (300.A0/A1/A4).</li> </ul> <p><i>La note moyenne obtenue dans les cours de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire doit être supérieure à la moyenne du groupe. La reconnaissance des acquis est accordée sur la base des cours collégiaux réussis et reconnus comme équivalents selon la grille préparée par le module d'enseignement après analyse des programmes collégiaux pertinents.</i></p>	<p>4HIS454 Rome et Grèce antiques 4HIS460 Le Moyen-Âge Occident</p>